

GHE/NT.J./30/6/83.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ELEVAGE.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail \* Démocratie \* Paix  
0-0-0-0-0-0-0

SECRETARIAT GENERAL A L'AGRI-  
CULTURE ET A L'ELEVAGE.

DIRECTION DES AFFAIRES ADMI-  
NISTRATIVES ET FINANCIERES.

Décret n° 81/345 du 7/04/83  
/MAE/SGAE/DAAF portant  
promotion au titre de l'année 1982 des  
fonctionnaires des cadres de la Catégorie  
A, hiérarchie I des services Techniques  
(Agriculture-Elevage-Génie Rural).

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 3 Juillet 1979 ;

Vu la Loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de  
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général  
des fonctionnaires ;

F.P.

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 60/90/FP du 3 Mars 1960 fixant le Statut  
commun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;

Vu le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;

D.G.B.

Vu le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créés par la Loi 15/62 du 3  
Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-  
nation et à la révocation des fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965 réglementant  
l'avancement des fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet  
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

n.p.

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/644 du 26 Décembre 1980 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret  
n° 80/644 du 26 Décembre 1980 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres ;

Vu le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux  
intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déploie-  
ge des avancements des agents de l'Etat ;

Vu le Décret n° 83/320 du 5/5/83 portant nomination d'un  
Membre du Conseil des Ministres ;

Vu le Décret n° 81/345 du 7/4/83 portant inscription au tableau  
d'avancement au titre de l'année 1982 des fonctionnaires des cadres  
de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-  
Elevage-Génie Rural) et dressant la liste des fonctionnaires  
de ces mêmes cadres ayant droit à l'ancienneté à 3 ans ;

D E C R E T E :

.../...

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1982 les fonctionnaires des Cadres de la catégorie A hiérarchie. I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Genie Rural) dont les noms et prénoms suivent : ACC = néant.

A/ - Agriculture

a) Ingénieurs d'Agriculture

AU 2° ECHELON.

MM. - MAKOSSO René P.C. du 1/6/82	Brazzaville
OMBANI Alexis P.C. du 26/10/82	Pointe-Noire
MOUNKALA Nordert P.C. du 21/9/82	Brazzaville
BATAMIO Jean-Corneille P.C. du 10/1/82	Brazzaville

AU 3° ECHELON.

MM. - LOKALA-MOBEZA Emmanuel P.C. du 25-3-82	Brazzaville
ILOKI Ignace P.C. du 18-11-82	Brazzaville
MAKITA MBAMA Albert P.C. du 5-10-82	Brazzaville
MAMBA Noël Renaud P.C. du 31-3-82	Brazzaville
MAVOUNGOU TCHAPI René P.C. du 23-11-82	Brazzaville
MBACKA Georges P.C. du 6-4-82	Brazzaville
OKOUANGO Jean-Célien P.C. du 16-9-82	Brazzaville
DIMI-KANGA Paul P.C. du 28-9-82	Maléla
ELOMBILA Jean-Claude P.C. du 28-3-82	Brazzaville
GAMPIKA-Niemet P.C. du 22-9-82	Brazzaville

AU 4° ECHELON.

MM. - GOMA Jean-Claude P.C. du 25-1-82	Ouessou
MIAKABA Robert P.C. du 3-6-82	Madingou
KENGA Dominique P.C. du 21-4-82	U.S.A.
NKOUA Modeste P.C. du 26-2-82	Brazzaville
MASSAMBA Noël P.C. du 10-3-82	U.S.A.

AU 6° ECHELON.

MM. -MOUAMDENGA Marius P.C. du 21-7-82	Brazzaville
BALLEY MEGOT Justin P.C. du 1-3-82	Pointe-Noire
GAMO-KUBA Gérard P.C. du 8-7-82	Italie

b) - Ingénieur Agronome.

AU 3° ECHELON.

Mr. - SABOUKULOU Casimir P.C. du 16-9-82	Brazzaville
--	-------------



B).- MESSAGE

a) - VEHICULAIRES INSPECTEURS

AU 1<sup>er</sup> ECHELON

MM.- BANY-POLY François, p.c. du 9/11/82 Pointe-Noire  
- ERADI Désiré, p.c. du 28/12/82 Owando

AU 3<sup>er</sup> ECHELON

MM.- NSOULRI Denis, p.c. du 1/10/82 Brazzaville  
- DOULOU Victor, p.c. du 9/10/82 Brazzaville

AU 5<sup>er</sup> ECHELON

~~M.~~ ELKEL Pierre, p.c. du 6/10/82 Brazzaville

AU 7<sup>er</sup> ECHELON

MM.- PANGUI Louis Joseph, p.c. du 12/10/82 Brazzaville  
- YACKA Jean Gabriel, p.c. du 9/8/82 Pointe-Noire  
- MOUT-BANDEZ François, p.c. du 25/8/82 Madingou  
- NGUINDA p.c. du 19/8/82 Brazzaville

AU 9<sup>er</sup> ECHELON

MM.- BOUSSIFOU Daniel, p.c. du 26/1/82 Bangui  
- ROUKA Albert, p.c. du 1/8/82 Brazzaville

b).- INGENIEURS ZOOTECNICIENS

AU 2<sup>er</sup> ECHELON

M.- HKENKO Faustin, p.c. du 10/11/82 Brazzaville

AU 3<sup>er</sup> ECHELON

M.- BANDTABA Pierre, p.c. du 9/6/82 Brazzaville

AU 4<sup>er</sup> ECHELON

MM.- MAMVADI Simon, p.c. du 15/3/82 Brazzaville  
- DZANGUE Marcel, p.c. du 10/11/82 Brazzaville

AU 5<sup>er</sup> ECHELON

M.- BOUKABOU-HEMBA Gérard, p.c. du 1/7/82 Brazzaville

.../...

C.- GENIE RURAL

INGENIEUR D'EQUIPEMENT RURAL

AU 5<sup>e</sup> ECHELON

MM.- MOUP.NGOU	Donatien p.c. du 18/04/82	Brazzaville
- OKEMBA	Alphonse p.c. du 1/06/82	Brazzaville

AU 4<sup>e</sup> ECHELON

Mr.- MISKOUNTIMA	Kubert p.c. du 22/07/82	Brazzaville
------------------	-------------------------	-------------

Article 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,  
Le Ministre de l'Agriculture  
et de l'Elevage,

Brazzaville, le 7 Avril 1982

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA -

Le Ministre des Finances,

- Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU -

- Marius MOUAMBENGA -

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSIONA -

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 2
- SGCM/BC..... 2
- DGTFF/DFP..... 129
- D.G.B..... 2
- D.C.F..... 2
- M.A.E..... 2
- DGRMA..... 2
- SGA.E..... 2
- D.M.F/DOS..... 129
- REGI.AGRIS..... 9
- COMMIPO..... 9
- D.A..... 2
- D.E..... 2
- Intéressés..... 43